

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 juin 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 21/06/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

Contre: 0

Secrétaire de séance:

Clément ROUX

Représentés:

Excusés: Laetitia LASSALLE

Absents: Stéphane VITALES

Objet: 9- Garde corps place Louis Mas - DE_2022_025

Monsieur le Maire expose qu'il envisage de poursuivre les travaux de mise aux normes des garde-corps sur le tour du village : suite au remplacement de celui de la rampe montant à l'église, il s'agit de remplacer maintenant celui de la Place Louis Mas (ex- « Place de L'église », ex- « Place de la Croix-Blanche »).

Il présente le devis de l'entreprise MyMétal, la même qui a effectué les travaux de la rampe du tour du village, l'autre entreprise sollicitée n'ayant pas répondu à notre demande de devis.

Le devis s'élève à 6 513.29HT, comprenant la fabrication et la pose du garde-corps ainsi que la découpe des 8 piliers, la démolition, le rebouchage, le ré-agréage du support de maçonnerie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité le devis de MyMétal pour un montant de 6 513.29 € HT

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et procéder au paiement de la facture correspondante.

Le 27 Juin 2022

Le Maire

Jean François POUZADOUX



RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_025-DE